

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

## Rapport de la commission Mobilité 21 : la FNTP dénonce un manque d'ambition en matière d'investissement public

Paris, jeudi 27 juin 2013 – La Fédération Nationale des Travaux Publics exprime ses réserves sur les conclusions du rapport de la commission Mobilité 21 remis aujourd'hui au gouvernement. Les travaux de cette commission devaient établir des priorités parmi les 70 projets du Schéma national des infrastructures de transports (Snit), établi sous le gouvernement Fillon.

Seul point de satisfaction, l'urgence reconnue d'une politique d'entretien et de modernisation des réseaux existants : la dégradation de la qualité d'usage des infrastructures est un problème que la FNTP souligne depuis de nombreuses années.

En revanche, elle regrette le manque d'ambition du rapport en matière d'investissement neuf. En préconisant l'abandon d'une quinzaine de grands projets d'infrastructures de transport et en fixant l'horizon d'engagement des priorités retenues à 2030, il entérine le renoncement de l'Etat à son rôle en matière d'investissement public.

Par les choix exprimés, le rapport Mobilité 21 nie le rôle que peuvent avoir les constructions d'infrastructures pour notre pays sur le plan économique et social : attractivité des territoires, facilitation de la mobilité et emploi. A titre d'exemple, la LGV Tours-Bordeaux actuellement en construction mobilise 7 000 personnes et a permis le recrutement de 1 500 demandeurs d'emploi localement

Dans le meilleur scénario, seule la construction de la LGV Bordeaux-Toulouse devrait être maintenue avant 2030. Le report probable des autres lignes au-delà de l'horizon 2030 suscite l'inquiétude des entreprises de Travaux Publics car entre 2015 et 2017, ce sont 20000 collaborateurs des Travaux Publics, travaillant actuellement sur les grands chantiers qui se retrouveront sans activité.

La FNTP s'étonne également que la question du financement soit renvoyée à l'éventuelle tenue d'assises nationales sur le financement des infrastructures et des services de transport.

Elle attend début juillet les arbitrages du Premier ministre et exprime trois souhaits :

- Que l'Etat fasse preuve de volonté politique et revoit ses ambitions en matière d'investissement public à la hausse,
- Que la question du financement soit abordée sans a priori et dans une vision de long terme,
- Qu'une véritable programmation dans le lancement des projets soit établie de façon à ce que dans les 2 ans, les premiers projets puissent démarrer.

La Fédération Nationale des Travaux Publics regroupe, par l'intermédiaire de ses 20 Fédérations Régionales et de se, 8000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 300.000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes. Pour en savoir plus : www.fntp.fr - www.travauxpublics.info - www.metiers-tp.com

Contact presse: Jean-Christophe Goux-Reverchon - Tél.: 01.44.13.31.15 / Mail: gouxreverchonjc@fntp.fr

